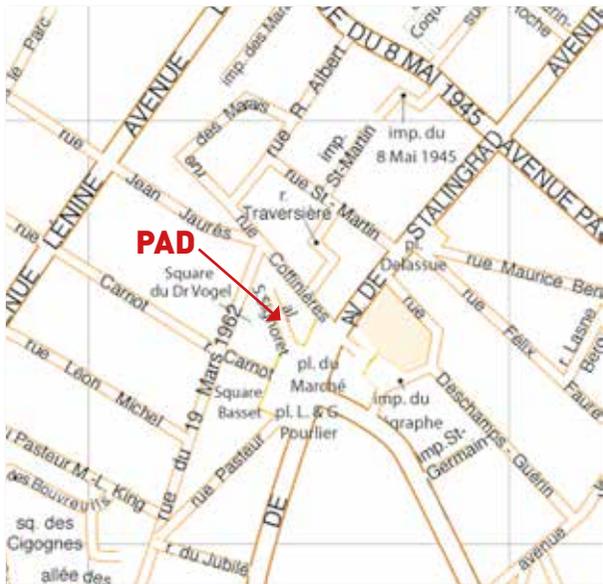


Point d'Accès au Droit

ESPACE SIMONE-SIGNORET
8, allée S.-Signoret (place du Marché)
78260 Achères

01 39 22 12 87

pad-acheres78@wanadoo.fr



Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30

LES PARTENAIRES DU PAD

- › Le Conseil départemental de l'Accès au droit des Yvelines
- › Conseil régional d'Île-de-France
- › Commissariat de Police de Conflans-Sainte-Honorine
- › Coordinateur de Justice rattaché au Tribunal d'Instance de Saint-Germain-en-Laye
- › Avocat rattaché au Barreau de Versailles.

Dans ce contexte de crise et de procédures outrancières, chaque Achérois peut avoir besoin à un moment donné d'un conseil, d'une aide ou d'un accompagnement pour une démarche ou des difficultés financières, familiales, juridiques...

La Ville a créé une structure municipale s'appuyant sur les compétences pointues et spécifiques des partenaires locaux : le Point d'Accès au Droit (PAD). C'est un lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel permettant de vous apporter une information de proximité sur vos droits et devoirs.

Avec près de 10 000 prises de contact et près de 3 000 questions juridiques traitées en moyenne par an, le PAD est une structure bien connue et très fréquentée des Achérois de tout horizon (tous âges, sexes, catégories socio-professionnelles et quartiers de résidence confondus).

Si vous avez besoin d'un coup de pouce ou que vous connaissez quelqu'un qui en aurait besoin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le juriste-coordonateur. Vous trouverez écoute et conseils.

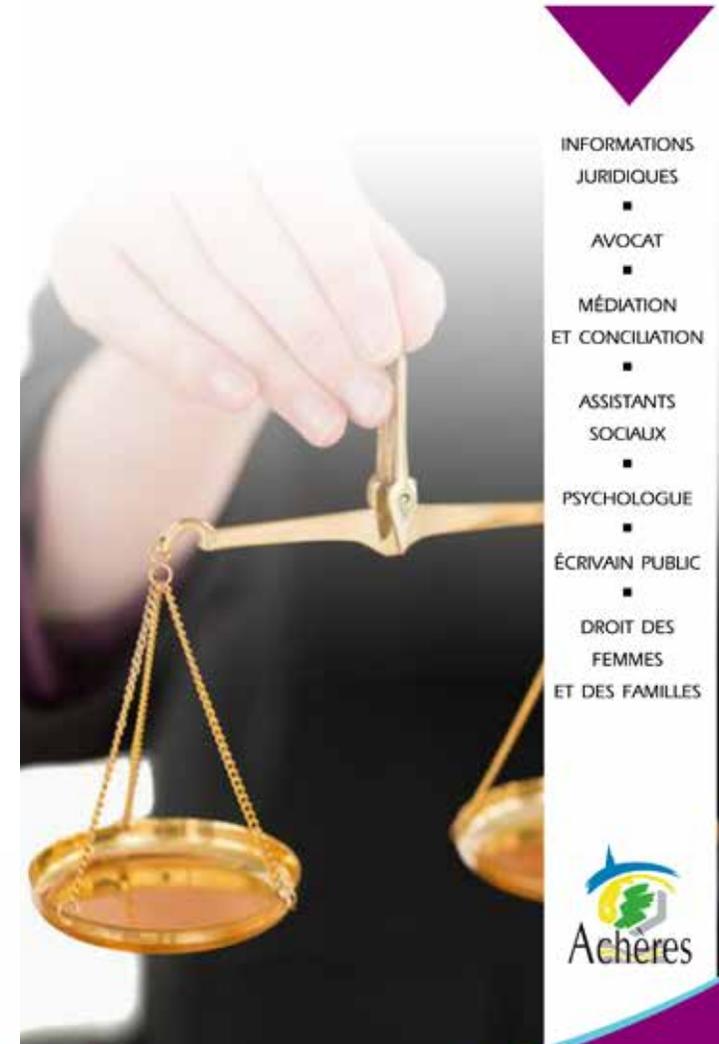
Elodie SORNAY,

1^{ère} Maire-adjoint chargée de la Jeunesse,
de la Politique de la Ville, de la Prévention
et de la Sécurité



LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

d'Achères



INFORMATIONS
JURIDIQUES
▪
AVOCAT
▪
MÉDIATION
ET CONCILIATION
▪
ASSISTANTS
SOCIAUX
▪
PSYCHOLOGUE
▪
ÉCRIVAIN PUBLIC
▪
DROIT DES
FEMMES
ET DES FAMILLES


Achères



 île de France

01 39 22 12 87 / pad-acheres78@wanadoo.fr

Espace Simone-Signoret
8, allée S.-Signoret (place du Marché)
78260 Achères

Quels sont mes droits et mes obligations ?

Quelles démarches entreprendre ?



Le PAD vous accueille, vous informe
et vous oriente.

LE PAD, C'EST :

→ Un lieu d'accueil et d'information gratuit
ouvert à tous.

→ Des professionnels qui vous écoutent,
vous informent, vous orientent et vous
accompagnent dans vos démarches.

→ Des spécialistes qui cherchent avec vous
des solutions pour agir
en connaissance de cause.

Contactez-les !

→ SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

• **Conciliateur de justice** > 01 39 22 12 87
Médiation et règlement à l'amiable des litiges entre
particuliers.

→ Informations à l'accueil du PAD

• **YVELINES MÉDIATION** > 01 39 11 46 81
Médiation et règlement à l'amiable des litiges
(famille, travail, consommation, logement,
immobilier, voisinage, commerce).

→ Mardi/jeudi : 9h/12h30 et 14h/17h30

DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

→ SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT PRIS SUR PLACE OU AU 01 39 22 12 87

• **CIDFF (Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles)**

Informations juridiques : famille, travail,
consommation, aide aux victimes...

→ Tous les jeudis : 13h30/17h

• **ADIL 78, Agence départementale d'information
sur le logement (Mission information habitat 78)**

Permanence juridique sur le logement.

→ Vendredi : 14h/17h

• **ÉCRIVAIN PUBLIC**

Conseils et rédaction de courriers divers,
formulaires administratifs.

→ Mardi/jeudi : 13h30/17h30

• **ALLDC (Association Léo-Lagrange pour la défense
des consommateurs)**

Défense du consommateur, surendettement.

→ 2^e et 4^e jeudis de 9h30 à 12h30

• **CRESUS Île-de-France**

Promotion de la connaissance, le traitement et la
prévention des phénomènes de surendettement.

→ 1^{er} et 3^e lundis de 14h à 17h

• **GSTM (Groupement solidarité des travailleurs
migrants)**

Droit des étrangers.

→ 1^{er}, 2^e et 3^e vendredis : 14h/17h30

• **PSYCHOLOGUE**

→ Se renseigner à l'accueil du PAD

→ SUR RENDEZ-VOUS (01 39 22 12 87)

• **AVOCATS**

Consultations juridiques gratuites.

→ 1^{ère} et 3^e semaines du mois

→ Se renseigner à l'accueil du PAD
pour en connaître le jour exact.

→ SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU 01 30 74 15 38

• **ASSISTANTS SOCIAUX ET CONSEILLÈRE EN
ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**

du territoire d'action sociale du Val de Seine et Oise
Action générale en faveur des personnes et familles
en difficultés sociales.

→ SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

• **ASSISTANT SOCIAL DE LA CAF
(Caisse d'Allocations Familiales)**

Sur rendez-vous uniquement, à prendre en appelant
au 0 810 25 78 10 tous les lundis de 13h30 à 16h30.

• **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 06 32 68 01 41**

Soutien, informations auprès des étrangers, lutte
contre les discriminations.

→ Le dernier vendredi du mois
à partir de 19h30 (sauf juillet et décembre)

• **CRAMIF**

Permanence d'action sociale.

→ Mercredi, sur rendez-vous en appelant
au 36-46 et en demandant un RDV avec le
service social CRAMIF

→ SANS RENDEZ-VOUS

• **CONSEILLER SOLIDARITÉ DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE (CPAM)**

Permanence administrative d'accès aux soins.

→ Jeudi : 9h/12h et 13h30/16h au PAD